



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E111455

VALABLE JUSQU'AU 27/01/2025

ÉDITÉ LE 20/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/07/2011

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 07/07/2011
1 500

Raison sociale : AKS BATIMENT

56, RUE DU GÉNÉRAL RAMPONT
67240 BISCHWILLER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2011B1544

Siret : 533 468 203 00013

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4030903-0

Assurance Responsabilité Travaux :

MIC INSURANCE AXE2300566

Assurance Responsabilité Civile :

MIC INSURANCE AXE2300566

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Téléphone : 06 80 25 03 57

Portable : 06 80 25 03 57

Site Internet : www.aks-batiment.fr

E-mail : aks.batiment@free.fr

Responsabilité légale :

KESKIN DURSUN ALI GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	01/12/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	07/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.